

“ La meilleure euthanasie, dit-il, ne peut être donnée que par une croyance ferme en une vie meilleure, où il est tenu compte de toutes nos souffrances. Ceux qui ont vu des chrétiens endurer leurs souffrances avec une résignation vraiment chrétienne sont bien persuadés qu’une conviction religieuse ferme est la meilleure euthanasie. ”

Pour le croyant la souffrance des derniers jours est une amie, une dernière grâce du Dieu juste et bon. Elle favorise, chez le pêcheur, le repentir ; elle est pour lui une occasion suprême d’expiation. Et ainsi, les heures de la douleur, de l’agonie, peuvent devenir les meilleures de la vie.

Pour l’homme sans foi, au contraire, la douleur est une importune, une ennemie dont il faut se débarrasser lâchement par le suicide ou l’homicide complaisant.

LA CREMATION

 A chambre belge est saisie d’une proposition de loi sur la crémation. Une étude que vient de publier Mgr Legraive, évêque auxiliaire de Malines, met les choses au point sur cette question.

Le savant prélat établit que la crémation blesse profondément le sentiment religieux. Elle froisse même la délicatesse naturelle et révolte le sens moral des peuples civilisés. Elle se réclame en vain des intérêts de l’hygiène et de la salubrité publique. Enfin elle est formellement condamnée, comme système normal de sépulture, par la médecine légale et la justice répressive.

Répondant à une objection courante, Mgr Legraive observe qu’il n’y a aucune opposition essentielle entre le dogme et